



PPRN : Zonages réglementaires des plans de prévention des risques naturels de SAINT MONTAN (Ardèche)



[Métadonnées](#) | [Métadonnées \(XML\)](#)
| [Télécharger](#) | [URL du service de visualisation \(WMS\) \(\)](#) |

Titre	PPRN : Zonages réglementaires des plans de prévention des risques naturels de SAINT MONTAN (Ardèche)
Date	2016-05-04T14:59:04
Type de date	Révision
Résumé	<p>Pour les PPR naturels, le code de l'environnement définit deux catégories de zones (L562-1) : les zones exposées aux risques et les zones qui ne sont pas directement exposées aux risques mais sur lesquelles des mesures peuvent être prévues pour éviter d'aggraver le risque.</p> <p>En fonction du niveau d'aléa, chaque zone fait l'objet d'un règlement opposable. Les règlements distinguent généralement trois types de zones :</p> <ol style="list-style-type: none">1- les « zones d'interdiction de construire », dites « zones rouges », lorsque le niveau d'aléa est fort et que la règle générale est l'interdiction de construire ;2- les « zones soumises à prescriptions », dites « zones bleues », lorsque le niveau d'aléa est moyen et que les projets sont soumis à des prescriptions adaptées au type d'enjeu ;3- les zones non directement exposées aux risques mais où des constructions, des ouvrages, des aménagements ou des exploitations agricoles, forestières, artisanales, commerciales ou industrielles pourraient aggraver des risques ou en provoquer de nouveaux, soumises à interdictions ou prescriptions (cf. article L562-1 du Code de l'environnement) . Cette dernière catégorie ne s'applique qu'aux PPR naturels.

Code	http://www.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/8969a176-f22f-4a41-9e1a-3369efdd5e64
Langue	fre
Jeu de caractère	Utf8
Type de ressource	Série de données

Ressource en ligne

Adresse Internet	http://carto.datara.gouv.fr/cgi-bin/mapserv?
Protocole	OGC:WMS-1.1.1-http-get-map
Adresse Internet	http://carto.datara.gouv.fr/cgi-bin/mapservwfs?
Protocole	OGC:WFS-1.0.0-http-get-capabilities
Adresse Internet	http://www.datara.gouv.fr/PRRA/panierDownloadFrontal_parametrage.php?LAYERIDTS=9701008
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download
Adresse Internet	http://www.datara.gouv.fr/PRRA/atomfeed/atomdataset.php?uuid=8969a176-f22f-4a41-9e1a-3369efdd5e64
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

Contact pour la ressource

Nom de la personne	Administrateur de Données
Nom de l'organisation	DDT de l'Ardèche
Rôle	Gestionnaire

Catégorie ISO	Planification/Cadastre
---------------	------------------------

Mot Clé

Mot Clé	risque
Mot Clé	inondation
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	ARDECHE
Type de mot clé	Localisation
Mot Clé	Usage des sols
Mot Clé	Zones à risque naturel
Type de mot clé	Thème
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	données ouvertes
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Risque
Mot Clé	Zonages risque naturel
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Non restreint
Mot Clé	Grand public
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Services de l'Etat
Mot Clé	DDT Ardèche
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Spécifications partagées
Mot Clé	Spécification nationale
Type de mot clé	Thème

Etendue

Description	Région Rhône-Alpes
-------------	--------------------

Emprise géographique

Ouest	3.793
Est	4.922
Sud	44.16
Nord	45.559

Résolution spatiale

Dénominateur	5000
Résolution	

Généalogie

Généralités sur la provenance	<p>Trois généalogies sont possibles pour obtenir la série de données constitutive d'un PPR :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- L'élaboration du PPR est intervenue a posteriori de la publication du présent standard. Le maître d'oeuvre du PPR a pu tenir compte des spécifications techniques du standard PPR dès le lancement de la procédure. 2- L'élaboration du PPR et la publication du présent standard sont concomitants. Les données géographiques ont dû faire l'objet d'une standardisation « à chaud » en cours de procédure, profitant de la connaissance de toutes les parties prenantes du dossier.
-------------------------------	--

3- La publication du standard est intervenue après l'adoption de la procédure PPR. Le maître d'oeuvre responsable de la gestion du PPR a décidé de reprendre le dossier pour produire les données au format COVADIS. Cette production peut comporter de la reprise de données géographiques pré-existantes comme un part de numérisation.

- Source du géoréférencement :

Référentiel cadastral : PCI (DGFIP) ou BD Parcellaire (IGN) (nom, version et actualité à préciser)

Support cartographique : Scan25 (IGN) (numéro et année de l'édition à préciser)

- Source thématique :

Patrimoine de données des unités en charge des risques constitué des dossiers des PPR prescrits ou approuvés par le préfet

Contraintes sur la ressource

Limitation d'utilisation	<p>- Conditions concernant les services ministériels</p> <p>Les données relatives aux plans de prévention des risques naturels étant concernées par l'annexe III de la directive INSPIRE (thème 12 : « Zones de risque naturel », thème 4 : « Usage des sols ») leur diffusion sous forme électronique sur internet est obligatoire. Toute production issue d'une utilisation de ces données devra mentionner les mentions légales imposées par le producteur du ou des référentiels géographiques, source de la géométrie (à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé - cf. B.5 du standard COVADIS) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p>- Conditions concernant le public</p> <p>Les données relatives aux plans de prévention des risques sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit mentionner les mentions légales imposées par le producteur du ou des référentiels géographiques source (à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé - cf. B.5 du standard COVADIS) par respect du droit de propriété intellectuelle ainsi que le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions de manipulation	Non classifié
Identifiant de la fiche	8969a176-f22f-4a41-9e1a-3369efdd5e64
Langue	fre
Jeu de caractère	Utf8

Contact

Nom de la personne	Administrateur de Données
Nom de l'organisation	DDT de l'Ardèche
Rôle	Point de contact
Date des métadonnées	2016-12-22T15:52:10